**Assemblée Générale du Comité Drôme Ardèche de Tarot**

**13 Septembre 2020**

Début de la séance à 10 h30 par la présentation du rapport moral par la Présidente du Comité, Mme DUBOIS Anne-Marie.

**Rapport Moral**

Mme la présidente commence son intervention en rendant hommage à l’ensemble des licenciés disparus au cours de cette année 2019-2020.

Puis elle explique les différentes décisions prises par le comité par rapport à la pandémie COVID 19 :

* Annulation du championnat de France Duplicate Sénior, prévu du 14 au 17 Septembre 2020 à Portes les Valence, devant les difficultés d’organisation persistantes à ce jour, le fait que certains comités n’avaient pas pu effectuer les qualificatifs et enfin, les compétiteurs se situaient dans une catégorie d’âge à risques aggravés en cas de contamination. Mme La Présidente a proposé de nouveau la candidature du Comité pour cette compétition auprès de la Fédération pour l’année 2022.
* Mme La Présidente a donné les modifications du calendrier des compétitions qualificatives pour les championnats de France 2020 : triplettes D3 qui a eu lieu le 12/09/20, 1ère et 2ème séries qui ont lieu le 19/09/2020, Libre par 4 qui a lieu le 27/09/2020.
* Elle propose également des dates pour les futures compétitions qualificatives aux championnats de France 2021 tout en connaissant les difficultés actuelles par rapport aux ouvertures des salles par les différentes mairies et les quantités de personnes acceptées dans ces locaux.

Mme La Présidente se félicite du fait que les compétitions ont pu s’effectuer, cette année, avec un nombre satisfaisant de participants.

Bonne participation pour la Coupe de France avec 17 équipes mais cette compétition n’a pas pu être terminée à cause de la pandémie COVID 19. Elle s’est arrêtée au stade des ¼ de Finale. Une décision sera prise par le Comité après l’assemblée générale de la Fédération Française de TAROT qui se réunit lors du WE du 11/11/20 à Lons-Le-Saunier où ce sujet sera discuté.

Lors de la saison 2019-2020, le Comité a créé une compétition pour inciter les joueurs, ne participant pas aux tournois et compétitions Duplicate, à s’initier à ce type de jeu : Le challenge Duplicate Individuel. 10 épreuves étaient prévues dans 10 clubs différents de l’Ardèche et de la Drôme. Malheureusement, il n’y eu que 7 épreuves effectuées. Cependant **un nombre important de compétiteurs a participé à ce Challenge.**

Les tournois des Clubs qui ont pu être effectués ont été bien suivis. Il est bien sûr nécessaire de relancer ces tournois qui sont indispensables pour les Clubs afin d’équilibrer leur trésorerie.

Enfin, Mme la Présidente termine le rapport moral en annonçant son départ du Comité, ne se représentant pas aux élections. Elue municipale depuis cette année et adjointe, la charge de travail étant conséquente, elle décide de privilégier ce nouveau « travail ».

**Le Rapport Moral est adopté à l’unanimité sous les applaudissements de l’assemblée présente.**

Mme La Présidente passe la parole à Mr DELRIEU Bernard, trésorier du Comité, pour la présentation du bilan financier de la saison 2019-2020.

Bilan Financier

Mr Le Trésorier donne les différents chiffres Recettes-Dépenses pour la saison 2019-2020. Les plus importants sont les suivants :

* Résultats 2018-2019 (hors championnat de France 2018) **: 25 245,71 euros**
* Licences et Adhésions : **745 euros**
* PCN : 95.68 euros car Mme LONG Eliane, CCR, a pu récupérer auprès de la FFT le trop payé des années précédentes.
* Frais Arbitres et CCR : **- 825.76 euros**
* Qualificatifs Comité pour Championnats de France et activités Tarot : **7024,00 euros** en sachant que certains qualificatifs, la Coupe de France et le Challenge Duplicate individuel du Comité sont inachevés.
* Buvettes et repas : **783.21 euros** dont **366.88 euros en stock.** Le résultat financier de la Buvette et des repas est en baisse car ils ont été pris en charge parfois par les Clubs qui reçoivent les compétitions qualificatives aux Championnat de France et, enfin, certaines compétitions n’ont pu encore avoir lieu.
* Dotations pour les jours qualifiés aux Championnats de France : **- 5025 euros** en **sachant que des dotations seront à payer pour les compétitions reportées (sur le bilan** 2020-2021).
* Séjour CDA Le Lavandou : **1096.62 euros**
* Vente des vins AUBERT : **3156.22 euros** de bénéfice **avec un stock de 1439.89 euros.** Mr Le Trésorier signale cependant que cette vente de vin se fait essentiellement hors tarot et il incite les Clubs à participer plus (offre de bouteilles de vin comme prix lors des tournois par exemple) pour que cette manne puisse perdurer.

Le résultat financier pour 2019-2020 est de **34175.08 euros** avec un stock de **2414.27 euros** soit un solde net de trésorerie au 31/08/2020 de **31760.81 euros.**

Mr Le Trésorier termine sa présentation sur la phrase suivante : Pour la saison 2020-2021, la situation reste encore imprévisible à cause de la Pandémie à la COVID19. Il propose également de fournir une copie du bilan financier à toute personne licenciée qui le demande.

**Le rapport financier est adopté à l’unanimité par l’assemblée sous les applaudissements de celle-ci.**

Mme La présidente donne la parole à Mme LONG Eliane, CCR.

**Rapport du CCR**

Mme la CCR donne les différents résultats des compétitions qualificatives pour les Championnats de France effectuées avec le nom des personnes et équipes qualifiées.

Elle précise pour les personnes, qualifiées pour aller au championnat de France Libre individuel de PONTARLIER 2020 (qui n’a pas eu lieu), sont qualifiées d’office pour PONTARLIER 2021. Il y aura cependant un qualificatif sur la saison 2020-2021 où ils ne participeront pas s’ils veulent conserver leur qualification 2020.

Mme La Présidente passe la parole à Mr LUTZ Jean-Luc pour donner les résultats du 1er challenge Drôme-Ardèche Duplicate Individuel.

**Challenge du Comité Duplicate individuel**

Mr LUTZ Jean-Luc rappelle que seulement **7 tournois sur 10** ont pu être effectués.

**88 joueurs** différents ont joué au moins une fois soit **45% des licenciés. 42 joueurs** n’ont joué qu’une seule fois.

Il y a eu **216 participations**.

Le classement général est le suivant :

1er : Mr COLOMBAT Éric

2ème: Mr MUZZI Michel

3ème: Mr ADALIAN Jean Pierre

4ème: Mme CHAUVE Yvonne

5ème: Mr COLOMBAT Dominique

6ème: Mr HEYRAUD Jean-Luc

7ème: Mme LAFFONT Laurence

Pour l’année 2020-2021 : Mme PHILY Christelle et Mr LUTZ Jean-Luc proposent de modifier le contenu du Challenge du Comité : remplacement d’un challenge Duplicate individuel en challenge triplette. Il comporterait 5 séances, une tous les 2 mois. Cette formule est proposée à l’assemblée qui l’approuve.

Mme La Présidente annonce les élections des membres du Comité d’Administration.

**Election des membres du Comité d’Administration**

Mme La présidente explique qu’il y a actuellement 13 membres alors que le CA a la possibilité d’avoir 15 élus. 1/3 des postes sont renouvelables. 2 personnes arrêtent leur participation au CA : Mmes DUBOIS Anne-Marie et FABRE Catherine. 3 personnes se représentent : Mmes BOURRON Viviane et LONG Eliane, Mr FABRE Olivier. 4 personne se présentent : Mmes DI BIN Joelle et LAFFONT Laurence, Mrs DI BIN Frédéric et COLOMBAT Éric.

L’ensemble des candidats à l’élection des membres du CA est élu à l’unanimité.

Mme La Présidente lève la séance à 12 h30.